

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE SAVOIE

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 28 août 2008 relatif à l'habilitation de l'Université de Savoie à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme NATHALIE HANNHART, née le 16 juin 1969 à CHÈNE-BOUGERIES (SUISSE), en vue de son inscription au Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, à finalité PROFESSIONNELLE, mention **PSYCHOLOGIE**, spécialité **PSYCHOLOGIE DE LA PRÉVENTION**
mention bien

est délivré à **Mme NATHALIE HANNHART**
au titre de l'année universitaire 2010-2011
et confère le **grade de Master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Grenoble, le 26 janvier 2012

Le titulaire

N° CHAMBER 9020293

/2012201002911

Le Président



Gilbert ANGÉNIEUX

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Olivier AUDÉOUD

